

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

La séance du conseil municipal se tiendra en mairie - salle consulaire le

Lundi 21 juillet 2025

à 19h00

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2025

MARCHES PUBLICS

1. Réhabilitation et extension de la mairie – Validation de l'Avant Projet Définitif (APD)

ADMINISTRATION GENERALE

2. Recomposition de l'organe délibérant du Grand Annecy – Validation du mode de répartition

FONCIER

3. Tènement Pécoeur – Fin de portage foncier partiel avec l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie : au profit de la commune pour la réalisation de la maison de santé et le corps de ferme
4. Tènement Pécoeur – Fin de portage foncier partiel avec l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie : au profit d'Alliade Habitat
5. Constitution d'une servitude d'utilité publique au profit d'Enedis – Parcelles AV 662 et 815

Information sur les marchés et décisions conclus depuis le conseil municipal précédent.

En Mairie,
Saint-Jorioz, le 11 juillet 2025

Le Maire,
Michel BEAL

